

Avant-propos

LE RETOUR DE L'ENQUÊTE DE TERRAIN

Michel Legros

Caisse nationale d'allocations familiales | « Informations sociales »

2022/3 n° 207 | pages 126 à 126 ISSN 0046-9459 DOI 10.3917/inso.207.0126

Article disponible en ligne à l'adresse :

https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2022-3-page-126.htm

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales. © Caisse nationale d'allocations familiales. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le social en recherche

Le retour de l'enquête de terrain

Pendant la crise sanitaire, les enquêtes en face à face sont devenues plus difficiles, voire impossibles à mettre en œuvre. L'enquêteur masqué n'est pas la figure la plus favorable à la recherche. Certes, téléphones et ordinateurs, là aussi, ont permis de collecter des données, mais hors enquêtes nationales ou sondages, l'entretien reste l'outil privilégié d'investigations sur des populations particulières. Depuis l'atténuation de la crise sanitaire, les équipes sont retournées sur le terrain et quelques exemples relatifs aux travailleurs de la restauration, aux demandeurs d'asile et aux personnes en transition professionnelle se retrouvent dans cette rubrique. Ces enquêtes en face à face sont souvent mises en œuvre par des collectifs de recherche ou des organisations coopératives. Y aurait-il là un effet de la crise sur l'évolution des formes de travail en matière de recherche, d'étude et d'expertise ? Si cette hypothèse était juste, les professionnels du social pourraient trouver des opportunités pour s'engager plus résolument dans la production de connaissances. Le Livre vert du Travail social (1) engage les professionnels dans cette direction. Ses rédacteurs insistent sur la nécessité de reprendre la question ancienne des rapports entre travail social et recherche. De façon classique, le Livre vert demande qu'il soit procédé à une intégration plus forte des méthodes et des résultats de la recherche dans les formations. Dans un second axe, le document demande la relance du projet de doctorat en travail social conformément au processus de Bologne qui inscrit les formations dans le triptyque licence-master-doctorat. De façon plus novatrice, le Livre vert recommande aux travailleurs sociaux de s'engager, avec l'appui de leurs employeurs, dans les programmes d'études, de recherches et d'expertises portant sur les publics, les politiques sociales et les pratiques professionnelles.

1 – Haut conseil du Travail social, 2022, Le livre Vert du Travail social, ministère des Solidarités et de la Santé, en ligne, consulté le 23/08/22, https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/ pdf/livre-vert-du-travail-social-09032022.pdf.



Michel.legros77@gmail.com

avant-propos